

Les MGF/E désignent tous les processus impliquant l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes féminins ou toute autre lésion des organes génitaux des femmes pour des raisons non médicales. Cette ablation peut être appelée « circoncision féminine » dans certaines régions du monde. Cette pratique ne présente aucun avantage pour la santé et peut entraîner de nombreux problèmes de santé physique et mentale à court et à long terme.

Quelles sont les conséquences des MGF/E sur la santé ?

Les complications immédiates peuvent être les suivantes :

- Douleur intense
- Saignement excessif (hémorragie)
- Gonflement des tissus génitaux
- Fièvre
- Infections, par exemple le tétanos
- Problèmes urinaires
- Problèmes de cicatrisation des plaies
- Lésion des tissus génitaux environnants
- Choc
- Décès

Les complications à long terme peuvent inclure :

- des problèmes urinaires (miction douloureuse, infections des voies urinaires)
- des problèmes vaginaux (pertes, démangeaisons, vaginose bactérienne et autres infections)
- des problèmes menstruels (menstruations douloureuses, difficultés à éliminer le sang menstruel, etc.)
- l'apparition de tissus cicatriciels et chéloïdes
- des problèmes sexuels (douleurs pendant les rapports sexuels, diminution de la satisfaction, etc.)
- un risque accru de complications lors de l'accouchement (accouchement difficile, saignement excessif, césarienne, réanimation nécessaire du bébé, etc.) et de mortalité infantile
- la nécessité d'interventions chirurgicales ultérieures
- des problèmes psychologiques (dépression, anxiété, syndrome de stress post-traumatique, faible estime de soi, etc.)

Pour plus d'informations sur les conséquences des MGF/E sur la santé, veuillez consulter le site de l'Organisation mondiale de la santé à l'adresse <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/female-genital-mutilation>

Appelez la hotline nationale de Childhelp dédiée aux abus sur les enfants (Childhelp National Child Abuse Hotline) au 800-4-A-CHILD (800-422-4453) pour obtenir des informations ou de l'aide si :

- vous pensez que vous risquez de subir une MGF/E ;
- vous avez subi une MGF/E ;
- vous avez des questions sur les MGF/E ;
- vous avez des informations sur quelqu'un qui pratique les MGF/E aux États-Unis ; ou
- vous connaissez une personne susceptible de subir une MGF/E aux États-Unis ou dans un autre pays.

Vous pouvez bénéficier de certaines aides à l'immigration destinées aux victimes de crimes ou de persécutions si vous avez subi une MGF/E ou si vous craignez d'en être victime.

Pour plus d'informations, consultez : uscis.gov/humanitarian/female-genital-mutilation-or-cutting-fgmc



U.S. Citizenship and Immigration Services



Mutilation génitale féminine ou excision MGF/E



U.S. Citizenship and Immigration Services

Si vous avez subi une MGF/E :

- ce n'est pas votre faute.
- vous n'avez violé aucune loi américaine en subissant cette épreuve.
- cela n'affectera pas négativement votre éligibilité à voyager aux États-Unis ou à bénéficier de droits liés à l'immigration aux États-Unis.

Les chercheurs de la division de la santé procréative des Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) estiment qu'il existe aux États-Unis près de

500 000

filles et femmes qui ont subi une MGF/E dans le passé ou qui risquent d'en subir une à l'avenir.

Plus de

200

 millions de filles et de femmes en vie

aujourd'hui ont été excisées dans

30

 pays

d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie où les MGF sont concentrées.

D'ici 2030, si la pratique se poursuit au rythme actuel, ce sont

4,6

 millions de filles qui risqueront de subir une MGF chaque année.

Le gouvernement américain s'oppose aux MGF/E.

Le gouvernement des États-Unis s'oppose à la pratique des MGF/E, quel qu'en soit le type, le degré ou la gravité, et quelle que soit la motivation de son exécution. Le gouvernement américain comprend que les MGF/E puissent être pratiquées conformément aux croyances traditionnelles et dans le cadre de rites d'initiation à l'âge adulte. Néanmoins, le gouvernement américain considère que ces mutilations constituent une violation grave des droits de la personne et une forme de violence sexiste et de maltraitance des enfants.

Les États-Unis s'engagent à mettre fin aux MGF/E.

L'élimination des MGF/E fait partie des efforts du gouvernement américain pour protéger la santé et le bien-être des femmes et des filles et faire progresser leurs droits. Le gouvernement américain œuvre aux États-Unis et dans d'autres pays à sensibiliser les populations aux effets graves et nuisibles de la pratique des MGF/E.



Il est contraire à la loi américaine de tenter de pratiquer une MGF/E aux États-Unis sur une personne âgée de moins de 18 ans, ou de faire voyager cette personne à l'intérieur ou à l'extérieur des États-Unis pour qu'une MGF/E puisse être pratiquée sur elle. La loi américaine interdit également aux parents ou aux tuteurs légaux de consentir à la pratique d'une MGF/E sur une mineure ou d'en faciliter l'exécution.

La violation de la loi est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans de prison, d'une amende ou des deux à la fois. Il n'y a aucune exception à la pratique des MGF/E pour des raisons de tradition ou de culture. L'excision ainsi que toute autre procédure portant atteinte aux organes génitaux féminins d'une fille de moins de 18 ans sont interdites par la loi américaine. De plus, aux États-Unis, toute personne pratiquant une MGF/E sur une femme de 18 ans ou plus sans son consentement peut être poursuivie en justice en vertu de la loi de l'État.

Enfreindre la loi contre les MGF/E peut avoir des répercussions en matière d'immigration.

Le fait de pratiquer des MGF/E ou d'y assister, même en l'absence de condamnation pénale, peut avoir des conséquences importantes sur le plan immigratoire, notamment entraîner l'interdiction de séjour ou l'expulsion des États-Unis et l'impossibilité de bénéficier de certains avantages immigratoires.

Si vous :

- pensez que vous risquez de subir une MGF/E ;
- avez des questions sur les MGF/E ;
- vous avez des questions sur les MGF/E ;
- avez des questions sur une personne qui pratique des MGF/E aux États-Unis ; ou
- connaissez une personne susceptible de subir une MGF/E aux États-Unis ou dans un autre pays ;

Veillez contacter pour toute information ou assistance :

- la hotline nationale de Childhelp dédiée aux abus sur les enfants (Childhelp National Child Abuse Hotline) au 800-4-A-CHILD (800-422-4453)
- le Réseau américain End FGM/C : endfgmnetwork.org